

Sommaire :

- Édito
- Conditions de travail, Moyens, Salaires
- Formation, Rythmes, La grève : mode d'emploi
- Lettre de Bernadette Groison à la Ministre



SNU / PP

Fédération Syndicale Unitaire

N°578, janvier 2015

N°0118S05481 du 23/05/2013

Le directeur de publication, Patrick Fèvre, imprimé par nos soins

BULLETIN SYNDICAL DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE HAUTE-SAVOIE

10, rue Guillaume Fichet - 74000 ANNECY

Tél-fax. 04 50 45 22 43 -

E-Mail : snu74@snuipp.fr

www.snuipp.fr/74

Déposé le mardi 20 janvier 2015

Mardi 3 février 2015

Grève nationale :

**POUR NOS SALAIRES
ET NOS CONDITIONS
DE TRAVAIL**

**Tous en grève pour
défendre nos droits et
l'école publique**

Dispensé de timbrage **Anancy CTC**

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Edito

**Exigeons des moyens et des salaires à
la hauteur de nos responsabilités !**

Tous en grève le 3 février prochain ! C'est l'appel lancé par la FSU et le SNUipp-FSU, qui proposent à l'ensemble des fédérations de l'Éducation Nationale de les rejoindre pour en faire une journée unitaire.

Cette journée fait suite à notre action départementale du 20 novembre et porte sur la même plateforme (conditions de travail, salaires, moyens), s'inscrivant dans un climat de défiance et de déception ressenties par la profession. L'Éducation Nationale a été érigée en grande priorité nationale, pourtant sur le terrain, les effets tardent à se faire sentir, alors même que l'actualité dramatique nous a montré récemment le besoin croissant de vivre ensemble, d'Éducation et d'École Publique pour tous.

La refondation de l'école apparaît aujourd'hui comme bien timide ; les nouveaux rythmes ont parasité le climat scolaire, accentué la dégradation des conditions de travail et les inégalités. Au quotidien, les classes ont les effectifs parmi les plus élevés d'Europe ; la charge de travail augmente, la formation (continue et initiale) est en berne, la revalorisation n'est pas à l'ordre du jour et le gel des salaires se poursuit. Et que dire de toutes ces réformes qui s'empilent les unes sur les autres, sans fil directeur et sans temps de concertation pour réfléchir à l'essentiel ?

Pour que les effets d'annonce du Gouvernement ne restent pas seulement des effets d'annonce, ce dernier doit revoir sa copie et mettre les moyens dans l'éducation, pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves et permettre aux enseignants et à leurs élèves de travailler dans de bonnes conditions.

La communication est une chose ... La priorité au primaire doit se traduire par des moyens concrets qui vont bien au delà de la simple réparation des dégâts causés par le précédent gouvernement.

**Pour nous faire entendre, tous en grève
le mardi 3 février prochain !**

Anancy, 10 h 00

Assemblée générale

A la section départementale du
SNUipp-FSU74

10, rue Guillaume Fichet
74000 ANNECY

Anancy, 14 h 00

Rassemblement

Devant la préfecture, suivi d'une
manifestation dans les rues
d'Anancy



Conditions de travail

Comment ne pas dénoncer dans ces circonstances nos conditions de travail. Même pour ce qui paraît plutôt positif, comme les nouveaux programmes, nous manquons de temps de concertation et de formation pour nous les approprier et les mettre en place. Nous sommes face à l'urgence en permanence et courons après le temps.

Mais en parallèle, l'administration nous demande toujours plus de rendre des comptes ou de remplir de nombreuses enquêtes, sans respecter nos droits (indemnités de déplacements, de stages). Notre métier est un métier difficile et nous réclamons de meilleures conditions pour l'exercer, et ce dans l'intérêt des élèves, pour la réussite de tous. Il ne faut pas oublier que si nos conditions de travail sont difficiles, celles des élèves le sont également !

Les moyens que nous réclamons sont nécessaires pour améliorer la réussite des élèves.

Avec seulement 2511 créations de postes pour la rentrée prochaine, l'école manque de postes pour faire face à la poussée démographique ! Alors comment pourrait-on rattraper notre retard ? Comment répondre aux besoins de l'éducation prioritaire ? Comment développer la scolarisation des moins de trois ans ? Comment accueillir dans de bonnes conditions les élèves en situation de handicap ?

Il manque des postes d'enseignants, mais également des postes d'AVS et d'EVS d'aide à la direction. Nous souhaitons d'ailleurs que ces personnels trouvent leur place dans l'Éducation Nationale par le biais de métiers pérennisés et revalorisés.

Dans notre département, nous réclamons un plan de rattrapage depuis des années, tant notre situation est critique. La situation des remplacements n'a pu être que partiellement améliorée avec la création de postes l'an dernier, puisqu'une partie de ceux-ci sert pour palier aux manques d'enseignants. Les classes sont parmi les plus chargées de France. Les RASED, bien qu'étant dans une moyenne académique très discutée, ne comptent plus de maître G.

Notre dotation pour la rentrée 2015 (51 postes pour une prévision de + 1027 élèves) représente un enseignant pour 20 élèves, mais nous savons par expérience que cela sera insuffisant pour améliorer significativement notre situation. En effet, cette dotation ne fera qu'absorber l'augmentation démographique. Elle ne permettra pas la baisse des effectifs dans les classes, la création de postes de RASED, l'accueil des tous petits et la mise en place « du plus de maîtres que de classes !

Les salaires, le gel du point d'indice doit cesser !

C'est également la question du gel du point d'indice qui sera au cœur de cette journée de grève. Ce gel qui se poursuit depuis quatre ans n'a fait qu'accentuer le décrochage salarial des enseignants. La revalorisation devient une urgence. Il est temps de reconnaître le travail et le professionnalisme des personnels de l'Éducation Nationale et de rendre ce métier attractif. Il s'agit là d'une exigence autant matérielle que morale pour ce métier à haute qualification. Dans ce contexte, où le Gouvernement ose augmenter la prime attribuée aux Recteurs de 10 000 €, le SNUipp-FSU réclame, outre la fin du gel du point d'indice, l'ouverture de discussions pour un plan de revalorisation de notre métier et l'alignement de la prime ISAE sur celle versée à nos collègues du second degré.

Dans notre département, la revalorisation devient une urgence. Un peu plus qu'ailleurs, les enseignants souffrent financièrement. En effet, la proximité avec la Suisse et la présence de nombreux frontaliers ont progressivement faussé tous les repères sur notre territoire. Nous vivons dans un département où le coût de la vie est comparable à celui de la région parisienne ; à la différence que nous ne pouvons pas compter sur le classement en zone de vie chère !

Ce classement, nous le réclamons, pour tous les fonctionnaires depuis longtemps. Et nous ne cesserons pas de nous battre pour cela.

Formation

Enfin, la formation s'affichera lors de cette journée de grève. La formation initiale reste laborieuse et le syndicat continue de réclamer un bilan des ESPE pour conduire les orientations futures. Quant à la formation continue, elle n'est toujours pas à la relance. C'est pourtant une exigence incontournable à l'heure des futurs nouveaux programmes et alors que le métier est devenu de plus en plus complexe. Alors oui ! « TOUS EN GREVE le 3 février »



Rythmes

Mis en place trop vite, dans un cafouillage généralisé, les premiers bilans ne sont pas positifs. Le plus alarmant, c'est que les difficultés rencontrées pénalisent en premier lieu les élèves mais dégradent aussi nos conditions de travail. Nous réclamons toujours que les décrets des rythmes soient réécrits en faveur d'un projet plus cohérent, plus équitable, prenant en compte les vrais besoins des élèves et une revalorisation de notre métier.

La grève, un droit, son mode d'emploi

Avant la grève :

• Chaque collègue doit transmettre **par la voie électronique** (sma74@ac-grenoble.fr) une déclaration d'intention. Cette déclaration préalable individuelle doit se faire par la voie de la **messagerie électronique professionnelle webmail** et comporter les éléments suivants : *nom, prénom, classe confiée le jour de la grève, école, commune, circonscription ainsi que la formule « déclare mon intention de participer à la grève du 3 février 2015 »*.

Vous pouvez également transmettre votre déclaration **par voie postale** (voir modèle sur notre site) auprès de la *Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de la Haute-Savoie _ Droit d'accueil _ Cité administrative_ 7 rue Dupanloup_ 74040 Annecy cedex avec comme date de réception le samedi 31 janvier 2015 minuit.*

La déclaration peut se faire aussi **par fax au 04 50 88 41 84.**

- Les grévistes informent les familles (par écrit, sous pli cacheté ou agrafé) (voir modèle sur notre site) .
- Le directeur gréviste affichera si tous les maîtres sont grévistes : **"école en grève, pas de classe "**. Sinon, il affichera un tableau des services à assurer par les maîtres présents et à émarger. Tous les enfants qui se présentent à l'école doivent être accueillis !
- Le directeur prévient le maire et n'a pas à communiquer, avant la grève, le nombre de grévistes à la DSDEN, ni à l'IEN.

Pendant la grève :

Envoyez-nous par mail à snu74@snuipp.fr : le nom de l'école, le nombre d'enseignants et de grévistes. Aucune communication n'est faite à l'extérieur (renseignements généraux, police, gendarmerie) sur la situation de l'établissement (nom et nombre de grévistes).

Après la grève :

L'administration doit faire la preuve de la participation à la grève, les grévistes ne répondent à aucune enquête, ne s'inscrivent sur aucune liste et ne signent aucun état.

□ **Mise en place du service d'accueil** : il n'est pas demandé aux directeurs d'écoles d'organiser ce service d'accueil. Celui-ci est de la seule responsabilité de la commune. Le DA-SEN informe les communes des mouvements sociaux et transmet les données statistiques qu'il est en mesure de communiquer. **Dans tous les cas, le directeur gréviste, pas plus que les adjoints grévistes, ne sont tenus de surveiller les élèves, ni d'être sur place.**

Bernadette GROISON écrit à la Ministre de l'Éducation Nationale

Face aux difficultés scolaires, aux inégalités, au décrochage, la Refondation de l'École décidée par le gouvernement doit répondre aux attentes et aux inquiétudes des personnels. La prochaine rentrée scolaire se prépare d'ores et déjà et certaines réformes se mettent en place comme celle de l'éducation prioritaire qui, à ce jour, laisse nombre d'écoles et d'établissements au bord du chemin. De nombreux problèmes demeurent sur le terrain : effectifs de classes trop lourds, remplacements non assurés, formation initiale et continue des personnels non satisfaisante, conditions de travail très souvent dégradées, alourdissement des tâches, le tout dans un contexte de salaires faibles et de gel du point d'indice depuis 2010, avec pour corollaire une crise du recrutement qui persiste. Parce que certaines questions ne peuvent plus attendre, la FSU et ses syndicats, appellent les personnels à être en grève le 3 février prochain.

Madame la Ministre,

L'éducation est un atout essentiel pour notre société qui, confrontée à une crise économique et sociale importante, en proie à une crise de confiance en l'avenir, a plus que jamais besoin d'un système éducatif à la hauteur des enjeux.

L'éducation doit permettre à chaque jeune de s'émanciper, de choisir son parcours scolaire et d'obtenir une qualification. C'est essentiel pour réussir sa vie personnelle et professionnelle.

C'est bien la responsabilité de l'Éducation nationale.

Face aux difficultés scolaires, aux inégalités, au décrochage, la Refondation de l'École décidée par le gouvernement doit répondre aux attentes et aux inquiétudes des personnels.

La prochaine rentrée scolaire se prépare d'ores et déjà et certaines réformes se mettent en place comme celle de l'éducation prioritaire qui, à ce jour, laisse nombre d'écoles et d'établissements au bord du chemin. La refonte de la carte de l'éducation prioritaire se fait à périmètre quasi constant, mais le légitime élargissement à Mayotte et la Guyane aboutit à des redéploiements inacceptables alors que la situation sociale devrait au contraire conduire à prendre en compte toutes les écoles et établissements qui doivent relever de l'éducation prioritaire. Les mobilisations nombreuses de la fin d'année 2014, associant personnels et parents, ont montré l'attente forte et le besoin social d'un accroissement du nombre de REP et de REP+. La FSU continue à demander un élargissement significatif de la carte, avec une transparence totale des critères retenus.

La FSU attire votre attention sur les nombreux problèmes qui demeurent sur le terrain : effectifs de classes trop lourds, remplacements non assurés, formation initiale et continue des personnels non satisfaisante, conditions de travail très souvent dégradées, alourdissement des tâches, le tout dans un contexte de salaires faibles et de gel du point d'indice depuis 2010, avec pour corollaire une crise du recrutement qui persiste.

L'allocation progressive des moyens, que vous présentez comme une solution à ces difficultés, a de longue date montré qu'elle ne peut être efficace si elle se construit sur des redéploiements.

Parce que certaines questions ne peuvent plus attendre, la FSU appelle les personnels à être en grève le 3 février prochain.

Elle demande notamment que s'ouvrent des discussions pour améliorer les conditions de travail. Cette question englobe celle de l'emploi, des créations de postes plus nombreuses étant nécessaires du fait de l'augmentation démographique et de l'alourdissement des missions et de la charge de travail pour tous les personnels.

La FSU exige la revalorisation des salaires. Le gel du point d'indice de l'ensemble des fonctionnaires demeurant inacceptable, elle demande l'ouverture de négociations dans la Fonction publique. Dans l'Éducation Nationale, le déclassé salarial des enseignants est désormais reconnu, les études publiées au cours de l'année 2014 (regards sur l'éducation-OCDE 2012, rapport de la DGAFP, rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2014) permettent d'en apprécier l'ampleur. Face à la dégradation des conditions de travail, au manque de prise en compte de tout le travail effectué dans le cadre des missions, y compris le travail invisible, il y a urgence à apporter des réponses afin de revaloriser l'ensemble des personnels.

C'est une question de reconnaissance de leur travail et de leur professionnalité. L'enjeu, pour la nation, est aussi de rendre attractifs ces métiers et particulièrement le métier d'enseignant afin de recruter et de fidéliser les enseignants qualifiés à la hauteur des besoins.

Enfin, pour la FSU, il est indispensable d'améliorer la formation initiale et continue de tous les personnels. Pour cela, il est urgent de faire enfin le bilan de la mise en place des ESPE afin de conduire les réorientations nécessaires dès la prochaine rentrée scolaire.

La FSU reste convaincue que la priorité à la jeunesse passe par l'École et par ses personnels.

C'est un enjeu majeur pour l'avenir de notre société. Le gouvernement doit confirmer la priorité à l'Éducation. La FSU lui demande d'entendre les exigences des personnels. Leur engagement professionnel ne se dément pas au fil du temps et il a permis ces dernières années, malgré la crise et dans des conditions parfois difficiles, que plus de jeunes réussissent et obtiennent une qualification. Il s'agit maintenant de le reconnaître et de donner aux personnels de l'Éducation tous les moyens de faire réussir tous les jeunes.

La FSU souhaite que le message lancé le 3 février prochain soit entendu et donne lieu à l'ouverture de nouvelles discussions rapides sur ces sujets.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernadette Groison, Secrétaire Générale de la FSU